



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Chambre des communes

Rapport aux Canadiens 2014



Chaque année, le *Rapport aux Canadiens* est mis à jour pour présenter les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

Période visée par le rapport : du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Sessions parlementaires durant la période visée : 1^{re} session, 41^e législature (du 2 juin 2011 au 13 septembre 2013); 2^e session, 41^e législature (du 16 octobre 2013 jusqu'à ce jour)

Nombre total de jours de séance durant cette période : 106

Service de renseignements
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9
info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999
Téléphone : 613-992-4793
ATS : 613-995-2266

Catalogue n° : X9-27/2014F-PDF
ISSN : 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

Table des matières

2

Bilan de l'année

5

Portrait des députés

8

Activités des députés

16

Aperçu de la Chambre

21

Examen du rendement

26

Examen financier

Bilan de l'année



Message du Président



À titre de Président de la Chambre des communes, je suis fier de présenter le *Rapport aux Canadiens 2014*.

Ce rapport présente les faits saillants des travaux entrepris par les députés au cours de l'exercice 2013-2014 ainsi que leurs grandes réalisations. Il met également à l'avant-plan les efforts qui sont déployés par l'Administration de la Chambre pour soutenir les activités quotidiennes des députés et de l'institution.

C'est un véritable honneur pour moi d'exercer le rôle de Président et d'assurer le bon déroulement des travaux en Chambre et le respect des règles et des traditions qui s'y rattachent. En plus de présider les travaux de la Chambre, j'assume la fonction de président du Bureau de régie interne, un organe chargé d'établir et d'appliquer les règlements administratifs, les politiques et les lignes directrices qui régissent l'utilisation des fonds, des biens, des services et des locaux fournis aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre pour qu'ils s'acquittent de leurs fonctions parlementaires.

Le *Rapport aux Canadiens* est mis à jour annuellement et vient accompagner l'*Aperçu stratégique*, un document que l'Administration de la Chambre a le mandat de préparer au début de chaque législature. Déposé en septembre 2012, l'*Aperçu stratégique pour la 41^e législature* présente les plans et les priorités que nous nous sommes fixés pour atteindre nos objectifs stratégiques fondamentaux.

Pour les Canadiens, le présent rapport est aussi une fenêtre sur les rouages internes de la Chambre des communes, les fonctions qu'occupent les députés et les responsabilités qui relèvent de l'Administration de la Chambre. Par exemple, la section Portrait des députés renferme des statistiques intéressantes sur les 308 représentants élus du Canada alors que la section Activités des députés met en lumière la façon dont les députés se sont acquittés de leurs responsabilités à la Chambre, au sein des comités et sur la scène internationale. Des précisions sur les objectifs stratégiques de l'Administration sont offertes dans la section Examen du rendement et des détails sur les dépenses figurent dans la section Examen financier.

La Chambre des communes s'efforce de faire preuve d'ouverture et de transparence dans tout ce qu'elle entreprend. L'exercice 2013-2014 a été marqué, entre autres, par plusieurs mesures entreprises par le Bureau de régie interne en vue de fournir aux Canadiens plus de renseignements sur ses fonctions ainsi que sur les dépenses des députés. Notamment, le Bureau a publié les procès-verbaux de ses réunions de la 41^e législature afin de faciliter l'accès à cette information qui n'était, préalablement, que déposée en Chambre. En octobre 2013, le Bureau a également annoncé la divulgation de plus de détails lors de la présentation de rapports sur les dépenses des députés. En outre, les rapports seront publiés plus souvent, selon un cycle trimestriel à compter de l'exercice 2014-2015. Dans le contexte de ces efforts, le Bureau a aussi mis à la disposition du public le *Manuel des allocations et des services aux députés* et le Registre public des voyageurs désignés.

En 2012, le Bureau de régie interne s'est fixé comme objectif de diminuer les dépenses de la Chambre de 6,9 p. 100 dès 2014-2015. C'est avec plaisir que je signale que les députés et l'Administration de la Chambre ont atteint nos objectifs de réduction des coûts pour 2013-2014 et qu'ils sont en bonne voie de réaliser la réduction budgétaire globale de 30,3 millions de dollars l'an prochain. Cette gérance active témoigne de notre engagement soutenu à vouloir accomplir notre travail de la façon la plus responsable possible sur le plan financier.

Par ailleurs, l'Administration de la Chambre se prépare à relever les défis que lui lancera l'exercice 2014-2015. Elle s'apprête notamment à accueillir les 30 députés additionnels qui se joindront au Parlement en 2015.

Au nom de tous les députés et de l'Administration de la Chambre, je vous invite à parcourir cet aperçu du travail réalisé à la Chambre. Je tiens également à vous assurer que nous continuerons de bien servir la population canadienne et de veiller à la gestion responsable de cette importante institution.

Andrew Scheer, député

Président de la Chambre des communes

Message de la greffière



Le *Rapport aux Canadiens* vise à faire connaître à la population canadienne le travail et les réalisations qu'accomplit la Chambre des communes de façon journalière.

À titre de greffière de la Chambre des communes, mon rôle consiste, entre autres, à donner des conseils au Président et aux députés sur l'interprétation des règles, des usages et de la jurisprudence parlementaires, et ce, avec impartialité et discrétion. En

plus de mes responsabilités à la Chambre, je dois assurer la gestion de l'Administration de la Chambre. Dans le cadre de mes fonctions, je suis appuyée par le Groupe de gestion de la greffière (GGG) qui est composé de représentants de tous les secteurs administratifs de la Chambre des communes. Cette équipe chevronnée – qui compte des spécialistes de la procédure parlementaire, de la technologie de l'information, de la sécurité, des installations, des ressources humaines, des finances et du droit – a la responsabilité de formuler des recommandations à l'intention du Président et du Bureau de régie interne concernant l'Administration de la Chambre.

Les membres du GGG, les employés de l'Administration de la Chambre et moi-même sommes fiers d'être au service du Parlement du Canada. Nous adhérons tous à un ensemble de valeurs communes qui nous motivent à fournir aux députés des services et des conseils de qualité : l'excellence professionnelle, le respect du processus démocratique, ainsi que l'équilibre entre la continuité et le changement.

Au cours de la dernière année, l'Administration de la Chambre a mené de l'avant plusieurs initiatives. L'une d'entre elles était la publication d'un recueil de décisions de l'ancien Président Peter Milliken, un document volumineux de référence sur la procédure qui représente un travail de longue haleine et dont l'Administration est extrêmement fière. Les efforts de l'Administration ont également consisté à fournir un soutien important relativement aux mesures de divulgation annoncées par le Bureau de régie interne, en plus de faire considérablement progresser plusieurs projets courants d'envergure.

Je vous invite à porter une attention particulière à la section du présent rapport faisant état de l'Examen du rendement. Elle offre des détails pertinents sur les activités de l'Administration de la Chambre et expose les grands projets qui ont été entrepris en vue d'atteindre les objectifs stratégiques énoncés dans *l'Aperçu stratégique pour la 41^e législature*.

Je me considère choyée et privilégiée de travailler au sein d'une équipe aussi dévouée que celle de l'Administration de la Chambre. C'est avec une grande fierté que je vous présente le travail qui a été effectué dans la dernière année en appui aux députés du Canada et qui est décrit dans ce rapport.

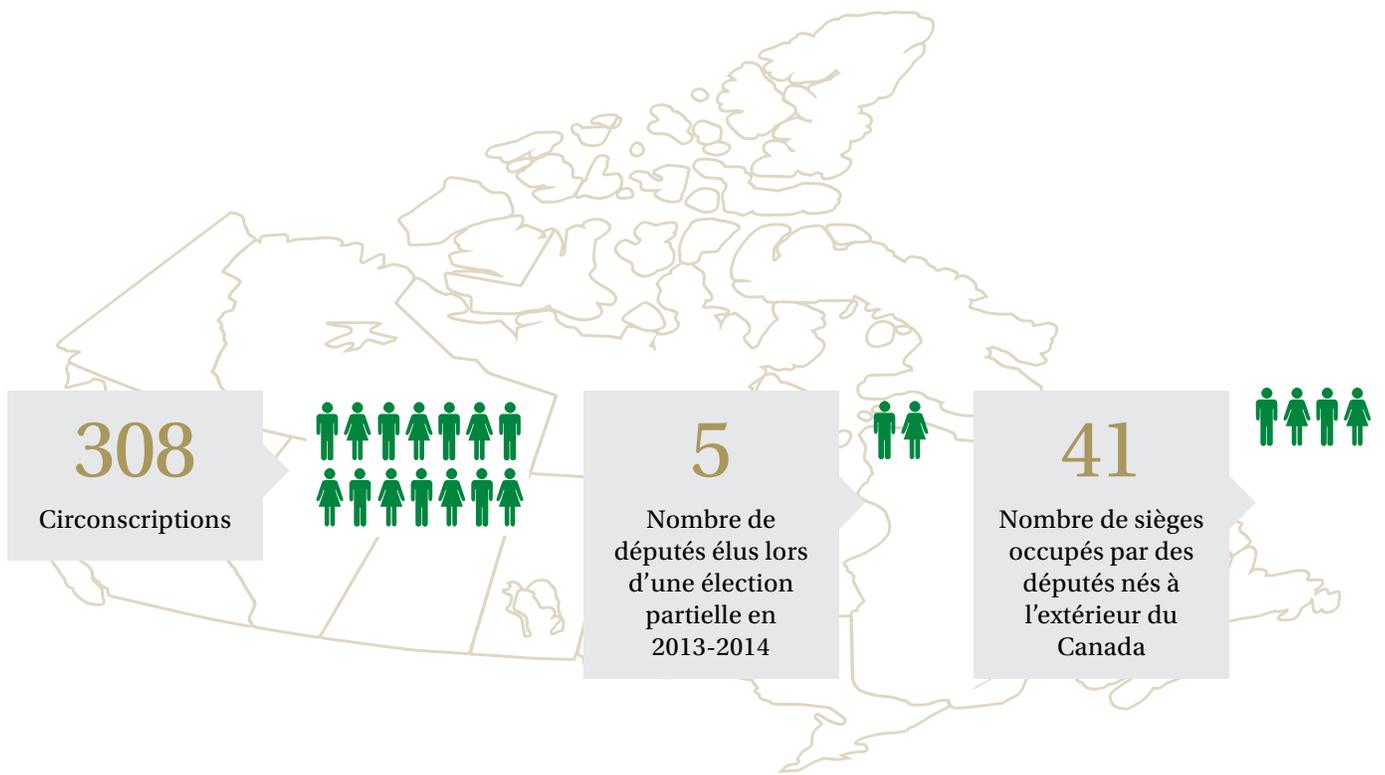
Audrey O'Brien

Greffière de la Chambre des communes

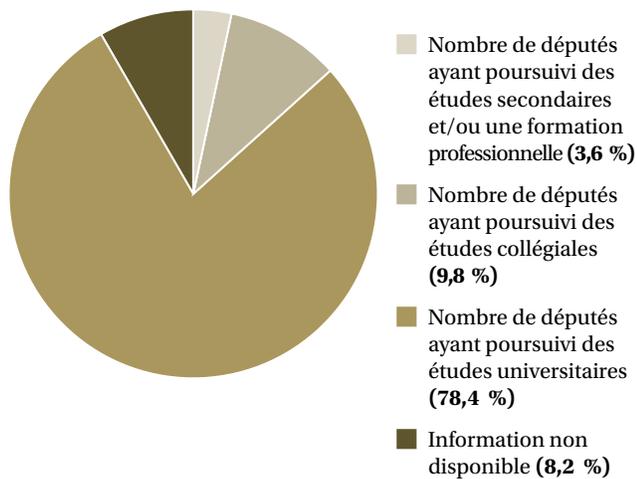
Portrait des députés

(en date du 31 mars 2014)

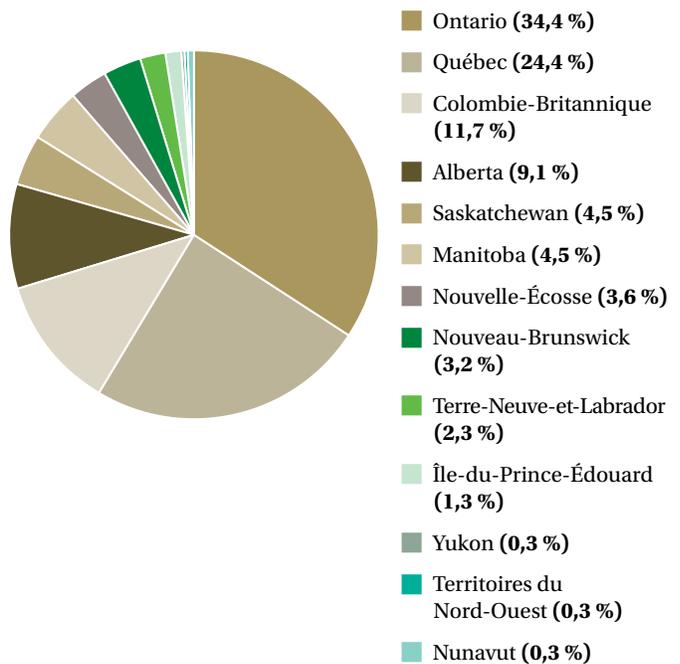




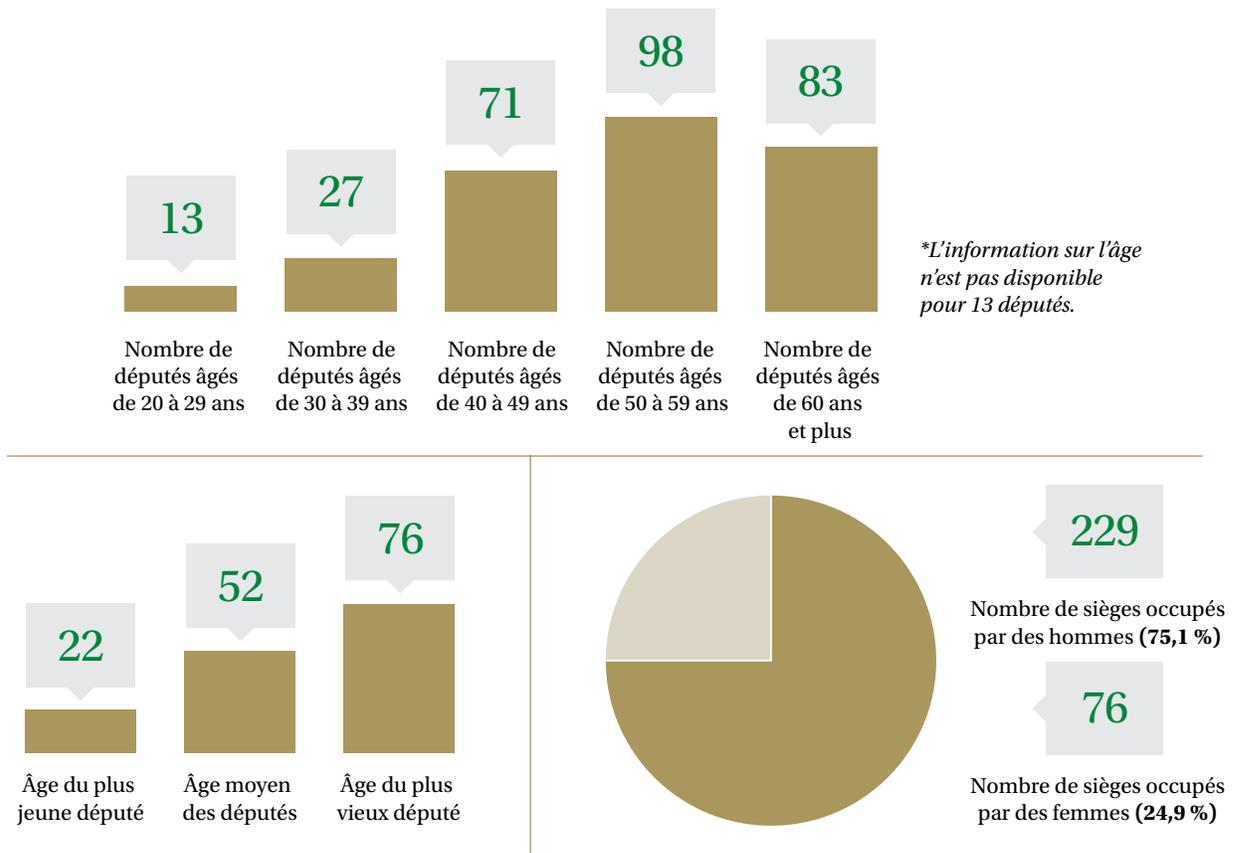
Études



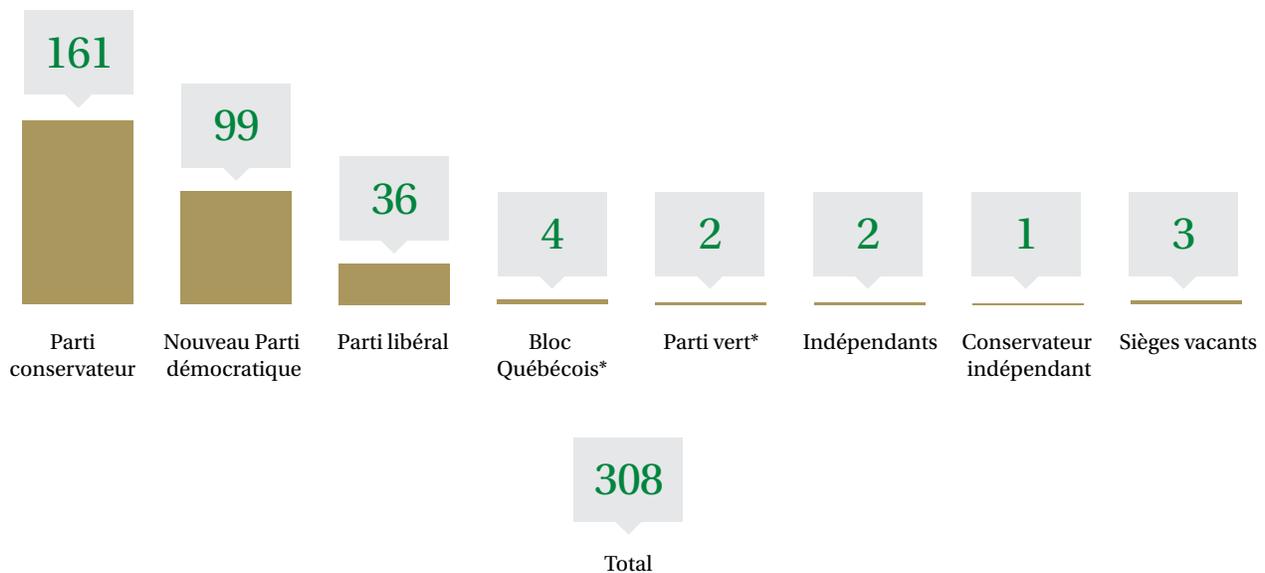
Circonscriptions



Âge des députés*



Nombre de députés par parti politique (en date du 31 mars 2014)



*N'a pas le statut de parti officiel. Un parti politique doit compter au moins 12 députés à la Chambre des communes pour être un « parti reconnu » aux fins des délibérations parlementaires.

Activités des députés



À la Chambre

L'an dernier, les projets de loi déposés portaient notamment sur l'amélioration des possibilités d'emploi pour les anciens combattants, la mise en œuvre d'un accord de libre-échange avec le Honduras et la réduction du nombre de marchandises de contrefaçon vendues aux consommateurs et aux entreprises.

37

Projets de loi émanant du gouvernement

Parmi les sujets abordés :

- Le transfert de certaines responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest
- La gouvernance de l'élection des chefs et des conseillers des Premières Nations
- Les lois électorales du Canada
- La sécurité et la transparence des activités pétrolières extracôtières
- Les poursuites contre les prédateurs sexuels d'enfants et l'enregistrement des renseignements les concernant
- La mise en application du droit d'auteur et des droits relatifs aux marques de commerce
- La cyberintimidation et autres infractions commises en ligne
- La priorité d'emploi aux militaires et aux anciens militaires des Forces canadiennes
- Les accords de libre-échange et de coopération en matière d'environnement et d'emploi avec la République du Honduras
- La protection des obtentions végétales et la croissance du secteur agricole

96

Projets de loi émanant des députés

Parmi les sujets abordés :

- Les transports (26 projets de loi)
- Le *Code criminel* (15 projets de loi)
- La rémunération, les régimes de pension et l'assurance-emploi (8 projets de loi)
- La santé (5 projets de loi)
- L'environnement (3 projets de loi)
- L'impôt sur le revenu et la taxe d'accise (4 projets de loi)

106

Nombre de jours de séance en 2013-2014

40

Nombre moyen de questions posées durant chaque jour de séance lors de la période des questions

612

Nombre de questions écrites soumises

9

Nombre de décisions rendues par le Président en réponse à des rappels au Règlement soulevés à la Chambre

6

Nombre de décisions rendues par le Président en réponse à des questions de privilège soulevées à la Chambre

(suite à la page suivante)

Nombre de documents déposés

1 986

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel. Divers documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement, notamment les rapports sur les études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels d'un certain nombre d'institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports sur le rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement. Les comités, quant à eux, présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander au gouvernement de répondre à ces rapports. Collectivement, ces documents sont ce qu'on appelle des documents parlementaires.

Dans les comités

En s'appuyant sur le témoignage de milliers de spécialistes techniques et d'autres citoyens canadiens, les députés ont étudié des questions importantes comme la conservation des habitats, le transport des marchandises dangereuses et la réponse du Canada à la crise en Ukraine.

3 737

Comparutions de témoins

24

Comités permanents

- Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique*
- Affaires autochtones et développement du Grand Nord
- Affaires étrangères et développement international
- Agriculture et agroalimentaire
- Anciens combattants
- Citoyenneté et immigration
- Commerce international
- Comptes publics*
- Condition féminine*
- Défense nationale
- Environnement et développement durable
- Finances
- Industrie, sciences et technologie
- Justice et droits de la personne
- Langues officielles
- Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires*
- Patrimoine canadien
- Pêches et océans
- Procédure et affaires de la Chambre
- Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées
- Ressources naturelles
- Santé
- Sécurité publique et nationale
- Transports, infrastructure et collectivités

(suite à la page suivante)

2

Comités mixtes permanents

- Bibliothèque du Parlement
- Examen de la réglementation*

1

Comités spéciaux

- Comité spécial sur la violence faite aux femmes autochtones

**Comité présidé par un député de l'Opposition officielle et dont le vice-président est membre du parti au pouvoir.*

10

Nombre de députés formant chaque comité permanent

1 188

Nombre total de réunions de comités

1 821

Nombre total d'heures de réunions de comités

3 737

Nombre de témoins ayant comparu

124

Nombre de rapports présentés

Sujets abordés par les comités

En raison de leur taille, les comités constituent un forum idéal pour discuter en profondeur d'une variété de sujets.

En 2013-2014, ils ont notamment abordé les sujets suivants :

- Le transport des marchandises dangereuses et les systèmes de gestion de la sécurité
- La situation économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Les soins offerts aux membres des Forces armées canadiennes malades ou blessés
- L'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne
- La conservation des habitats au Canada
- L'industrie canadienne du logiciel de divertissement au Canada
- Les opportunités pour les Autochtones sur le marché du travail
- La situation en Ukraine
- Les systèmes émergents de paiement numérique
- Renforcer la protection des femmes dans notre système d'immigration

Sur la scène internationale

Les députés jouent un rôle important pour renforcer les liens du Canada avec d'autres pays. L'an dernier, le Parlement a reçu des délégations du Japon, de l'Italie, du Chili et d'autres pays du monde, de même que des chefs religieux comme l'Aga Khan.

17

Visites de dignitaires étrangers

La Chambre des communes entretient des relations avec des parlementaires et des dignitaires de plusieurs pays ainsi que d'autres assemblées législatives du Canada. Comme le montre le tableau ci-dessous, la diplomatie parlementaire peut prendre différents visages :

A

Visites au Parlement de chefs d'État ou de gouvernement

B

Visites au Parlement de présidents ou de délégations parlementaires

C

Délégations parlementaires officielles dirigées par le Président de la Chambre

D

Conférences parlementaires auxquelles a assisté le Président de la Chambre

E

Activités d'associations interparlementaires auxquelles a participé le Canada



Amérique du Nord et du Sud

A	Le 25 avril 2013	Visite au Canada de l'honorable Kamla Persad-Bissessar, première ministre de la République de Trinité-et-Tobago
A	Le 30 mai 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Sebastián Piñera, président de la République du Chili
E	Du 14 au 20 juillet 2013	Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (Edmonton, Alberta)
E	Du 19 au 24 août 2013	10 ^e Assemblée plénière et 32 ^e Réunion du conseil d'administration de ParlAmericas (San José, Costa Rica)
E	Du 6 au 8 octobre 2013	Participation du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis à la Conférence de l'Alliance commerciale de la frontière canado-américaine (Washington, D.C.)

(suite à la page suivante)

C	Du 14 au 16 novembre 2013	Participation de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire à la 19 ^e Réunion interparlementaire Canada-Mexique (Mexico, Mexique)
E	Du 19 au 22 janvier 2014	Réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Québec, Québec)
D	Du 30 janvier au 2 février 2014	31 ^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada (Ottawa, Ontario)
E	Le 24 février 2014	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique – Association parlementaire Canada-Europe (Ottawa, Ontario)



Europe

A	Le 23 avril 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Gjorge Ivanov, président de la République de Macédoine
A	Le 2 mai 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Toomas Hendrik Ilves, président de la République d'Estonie
B	Du 27 au 31 mai 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Vangelis Meimarakis, président du Parlement de la République hellénique
B	Le 22 août 2013	Visite au Canada de M. Jean-Pierre Bel, président du Sénat de la République française, et d'une délégation parlementaire
D	Du 6 au 8 septembre 2013	Participation de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, à la 12 ^e Conférence des présidents du G8 (Londres, Royaume-Uni)
C	Du 9 au 11 septembre 2013	Visite en France de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire
A	Le 18 septembre 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Andris Bērziņš, président de la République de Lettonie
A	Le 23 septembre 2013	Visite au Canada de l'honorable Enrico Letta, premier ministre de la République italienne
B	Les 25 et 26 novembre 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Volodymyr Rybak, président du Parlement de l'Ukraine, et d'une délégation parlementaire
B	Les 27 et 28 février 2014	Visite au Canada de Son Excellence M. Igor Corman, président du Parlement de la République de Moldavie, et d'une délégation parlementaire



Asie et Australie

B	Du 15 au 19 avril 2013	Visite au Canada de Son Excellence Mme Diloram G. Tashmukhamedova, présidente de la Chambre législative de l'Oliy Majlis de la République de l'Ouzbékistan, et d'une délégation parlementaire
C	Du 13 au 18 mai 2013	Visite au Japon de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire
A	Le 24 septembre 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Shinzo Abe, premier ministre du Japon
E	Du 9 au 17 novembre 2013	17 ^e Réunion bilatérale de l'Association législative Canada-Chine (Hong Kong, Beijing et Shanghai, Chine)
D	Du 21 au 25 janvier 2014	Participation de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, à la 22 ^e Conférence des présidents d'Assemblée du Commonwealth (Wellington, Nouvelle-Zélande)
C	Du 10 au 14 mars 2014	Visite en Turquie de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire



Moyen-Orient et Afrique

A	Le 1 ^{er} mai 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Arch. Mohammed Namadi Sambo, vice-président de la République fédérale du Nigéria
B	Du 3 au 7 juin 2013	Visite au Canada de l'honorable Sephiri Enoch Motanyane, président de l'Assemblée nationale du Royaume du Lesotho, et d'une délégation parlementaire
E	Du 28 août au 6 septembre 2013	59 ^e Conférence parlementaire du Commonwealth (Johannesburg, Afrique du Sud)
A	Le 27 novembre 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Kgalema Motlanthe, vice-président de la République d'Afrique du Sud
B	Du 24 au 26 mars 2014	Visite au Canada de l'honorable Yuli-Yoel Edelstein, président de la Knesset d'Israël, et d'une délégation parlementaire

Visite au Canada de l'Aga Khan

Le 27 février 2014, le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes ont eu l'honneur d'accueillir Son Altesse l'Aga Khan, 49^e Imam héréditaire des musulmans chiites ismaéliens. Au cours de sa visite sur la Colline du Parlement, l'Aga Khan s'est adressé aux sénateurs et aux députés dans l'enceinte de la Chambre des communes. C'était la première fois qu'un tel privilège était accordé à un chef spirituel. Au cours de ce moment historique, l'Aga Khan a abordé un éventail de thèmes d'importance, notamment la nécessité d'amener les musulmans chiites et les sunnites à amorcer le dialogue en vue de réduire les conflits religieux et les hostilités, la façon dont le modèle de société pacifique et démocratique du Canada peut aider les pays en crise à se transformer en pays de possibilités, et le partenariat étroit qui unit le Canada et le Réseau Aga Khan de développement.

Associations interparlementaires

Le Parlement du Canada participe aux travaux d'associations interparlementaires officielles qui favorisent la coopération et la compréhension entre les pays et renforcent les liens entre les parlementaires du Canada et leurs homologues de l'étranger.

Associations multilatérales

- Association parlementaire Canada-Afrique
- Association parlementaire Canada-Europe
- Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Association parlementaire du Commonwealth
- Union interparlementaire
- Association parlementaire canadienne de l'OTAN
- ParlAmericas

Associations bilatérales et groupes interparlementaires

- Association législative Canada-Chine
- Association interparlementaire Canada-France
- Groupe interparlementaire Canada-Japon
- Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni
- Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
- Groupe interparlementaire Canada-Allemagne
- Groupe interparlementaire Canada-Irlande
- Groupe interparlementaire Canada-Israël
- Groupe interparlementaire Canada-Italie

Conseil interparlementaire mixte

Dans le cadre du mandat reçu du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que du Bureau de régie interne de la Chambre des communes, le Conseil interparlementaire mixte est chargé de se prononcer sur toutes les questions budgétaires et administratives concernant les associations parlementaires. Il est également chargé d'établir les politiques opérationnelles qui assureront un soutien efficace et cohérent aux activités parlementaires, pour que ces activités servent au mieux les intérêts du Parlement du Canada.

Aperçu de la Chambre



Les fonctions des députés

Depuis près de 150 ans, les députés défendent les principes et les usages de la démocratie canadienne, notamment en présentant les préoccupations régionales et locales des citoyens qui les ont élus. Les députés étudient les projets de loi présentés à la Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription. De plus, les députés représentent le Canada quand ils voyagent à l'étranger lors d'engagements officiels ou lorsqu'ils accueillent des dignitaires étrangers.

Le travail de l'Administration de la Chambre

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail sur la Colline du Parlement et dans leur circonscription. Entre autres activités, l'Administration produit les publications quotidiennes de la Chambre des communes (en versions imprimée et électronique), fournit aux députés la connectivité technologique nécessaire et s'assure que la Cité parlementaire est sécuritaire et convenablement outillée pour permettre la tenue de différentes activités.

La Chambre

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance nationale, pour recevoir des documents officiels déposés par les ministères et les organismes fédéraux et pour examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes (ou de l'un des occupants du Fauteuil).

L'Administration de la Chambre produit les publications requises pour chaque séance de la Chambre, fournit des conseils sur la procédure parlementaire et tient la liste des députés qui veulent prendre la parole lors des débats. Elle s'occupe également de diffuser les délibérations de la Chambre à la télévision et sur Internet.

Les comités

Lorsqu'ils siègent aux comités, les députés analysent de façon approfondie des questions qui sont importantes aux yeux des Canadiens. Ils étudient et modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes et entendent les témoignages de spécialistes et d'autres citoyens.

L'Administration de la Chambre prépare les avis et les ordres du jour en prévision des réunions des comités, distribue les procès-verbaux après la tenue des réunions, coordonne la production des rapports de comité, prépare les plans de travail et organise les réunions. Elle assure l'accès sur demande aux délibérations des comités en ligne.

Les caucus

La plupart des députés appartiennent à un parti politique; à ce titre, ils font partie du caucus parlementaire de leur parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter de certaines politiques, planifier des stratégies

parlementaires et se concerter sur leur prise de position concernant les questions débattues à la Chambre des communes. Ces réunions, qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions sans compromettre l'unité du parti.

L'Administration de la Chambre travaille étroitement avec les agents et les dirigeants de chacun des partis pour attribuer des locaux pour les réunions des caucus et des bureaux parlementaires pour les députés.

Les circonscriptions

Chacune des 308 circonscriptions du Canada (également appelées comtés ou circonscriptions électorales) élit un représentant à la Chambre des communes. Ce représentant devient alors le député de la circonscription. Chaque député a un bureau et emploie du personnel dans sa circonscription pour rester en contact avec la population en tout temps. Ainsi, les députés sont à la disposition des citoyens pour discuter des questions qui les préoccupent et pour les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Ils assistent aussi à des événements communautaires importants. Habituellement, les députés passent une semaine par mois dans leur circonscription (et davantage lorsque la Chambre ne siège pas, pendant les périodes d'ajournement à l'été et à l'hiver).

L'Administration de la Chambre appuie le travail des députés dans les circonscriptions en leur fournissant des lignes téléphoniques et une connexion Internet haute vitesse dans leur bureau de circonscription principal. Elle leur accorde aussi un budget de bureau et assure les services de la paie pour le personnel en poste dans leurs bureaux à Ottawa et dans leur circonscription.

À l'étranger

Qu'ils accueillent des visiteurs à la Chambre des communes ou qu'ils prennent part à des délégations pour visiter des assemblées législatives étrangères ou encore assister à des conférences internationales, les députés participent activement à la diplomatie parlementaire, notamment en représentant notre pays auprès du reste du monde. Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent la visite d'ambassadeurs étrangers à leur arrivée au pays ainsi qu'à leur départ.

Fruit d'un partenariat entre l'Administration de la Chambre et le Sénat, la Direction des affaires internationales et interparlementaires planifie et coordonne les échanges parlementaires auxquels participent les Présidents du Sénat et de la Chambre ainsi que les activités des associations parlementaires canadiennes. De plus, la Direction soutient l'organisation des différentes activités protocolaires (comme les visites de chefs d'État étrangers au Canada) et des conférences qu'accueille le Parlement.

Régir la Chambre

Forte de son mandat d'offrir un soutien, des conseils et des services impartiaux aux députés, l'Administration de la Chambre des communes s'appuie sur trois valeurs fondamentales :

Le respect du processus démocratique

L'Administration de la Chambre croit en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique, et elle s'emploie à les promouvoir et à les faire respecter.

L'équilibre entre la continuité et le changement

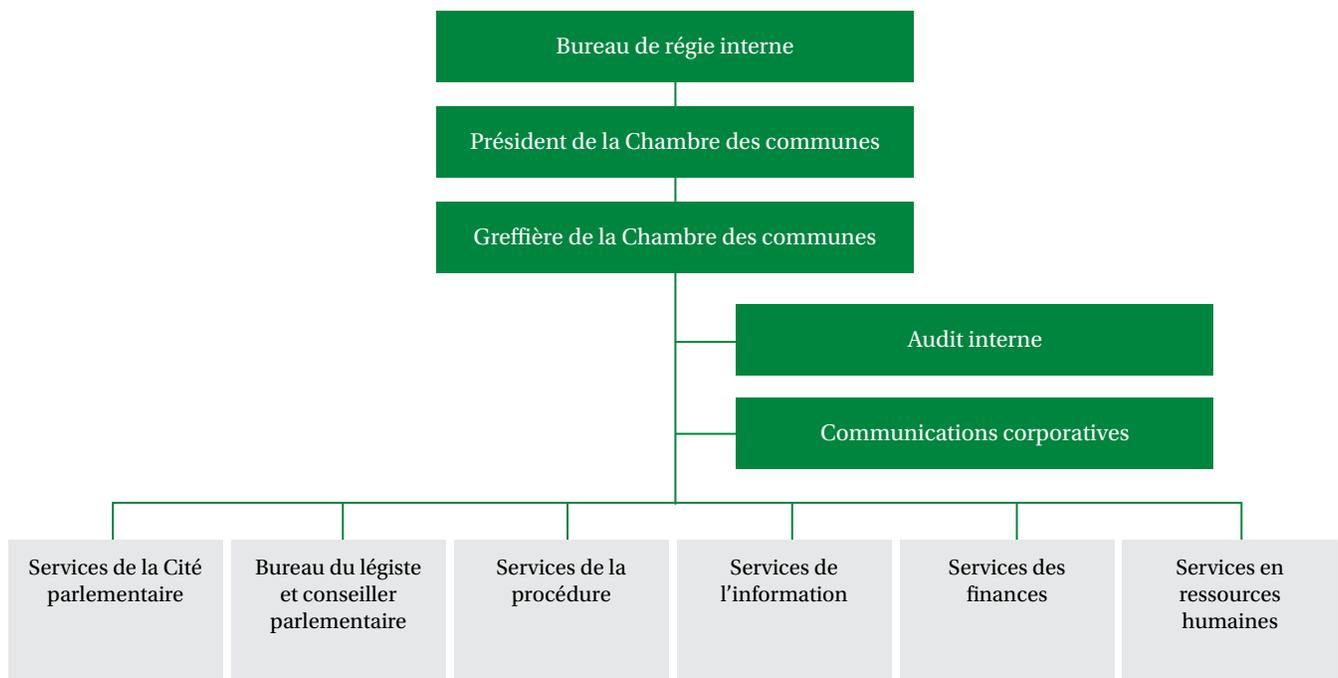
L'Administration de la Chambre préserve la mémoire collective de la Chambre des communes et de ses traditions en favorisant son évolution pour garder le rythme avec la société canadienne, et elle assure la continuité institutionnelle tout en appuyant les députés à mesure que leurs besoins évoluent.

L'excellence professionnelle

L'Administration de la Chambre s'emploie à fournir un soutien efficace, responsable et impartial en agissant de façon éthique, responsable et intègre en tout temps.

L'organigramme ci-dessous montre la structure de gouvernance de l'Administration de la Chambre des communes. Cliquez sur une entité ou un secteur administratif pour obtenir plus de détails sur les rôles et les responsabilités qui les caractérisent.

L'organigramme de l'Administration de la Chambre des communes indique, dans un format hiérarchique, le Bureau de régie interne, le Président et la greffière, suivis des six secteurs administratifs : Services de la Cité parlementaire, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, Services de la procédure, Services de l'information, Services des finances et Services en ressources humaines.



Bureau de régie interne

Composé de députés issus de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne est responsable de toutes les questions de politiques financières et administratives qui touchent la Chambre et ses députés, ses locaux, ses services et ses employés. Il est habilité à prendre des règlements administratifs et à régler l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

Président de la Chambre des communes

À titre de président du Bureau de régie interne, le Président de la Chambre des communes est l'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, dont il assure la direction et la gestion générales. Entre autres fonctions administratives, il veille à ce que certains documents soient publiés pour le compte du Bureau, notamment le *Rapport de dépenses des députés* et le *Rapport aux Canadiens*.

Greffière de la Chambre des communes

À titre de secrétaire du Bureau de régie interne, la greffière est la première dirigeante de l'Administration de la Chambre, et elle est chargée de la gestion courante du personnel de la Chambre. De plus, la greffière tient les comptes rendus des délibérations de la Chambre, et toutes les décisions que prend cette dernière doivent être authentifiées de sa signature.

Audit interne

En tant que champion des pratiques saines de gestion de la Chambre, l'Audit interne soutient le mandat de l'Administration de la Chambre en fournissant des services d'assurance, de gestion des risques et de consultation qui sont objectifs et qui présentent une valeur ajoutée sur le plan des pratiques stratégiques et de gestion.

Communications corporatives

L'équipe des Communications corporatives offre au Bureau de régie interne, au Bureau du Président, au Bureau de la greffière et à tous les secteurs administratifs des conseils stratégiques, des analyses, des produits, des outils et un soutien pour les communications corporatives, l'image de marque, les communications en période de crise et la sensibilisation du public.

Services de la Cité parlementaire

Les Services de la Cité parlementaire s'assurent que la Chambre est sûre, sécuritaire, propre et convenablement équipée pour accueillir un vaste éventail d'activités. Ils sont également responsables de la planification à long terme des rénovations des installations et des services de soutien essentiels offerts au quotidien tels que les services de restauration, de transport et de livraison.

Bureau du légiste et conseiller parlementaire

Non seulement le Bureau du légiste et conseiller parlementaire fournit des avis et des services juridiques et législatifs complets, mais il est également habilité à intervenir dans les procédures judiciaires au nom de la Chambre et de ses députés pour veiller à la protection des privilèges et immunités parlementaires.

Services de la procédure

Non seulement les Services de la procédure conseillent le Président de la Chambre et les députés sur des questions d'ordre procédural et législatif, mais ils offrent aussi un soutien aux comités, effectuent des recherches, donnent de la formation sur les usages et la procédure parlementaires et coordonnent la participation des députés aux activités internationales et interparlementaires.

Services de l'information

Les Services de l'information planifient, mettent en place et maintiennent des services de technologie et de gestion de l'information, tant à la Chambre que dans les bureaux de circonscription des députés. De plus, ils diffusent du contenu texte, audio et vidéo lors d'événements parlementaires.

Services des finances

Insistant sur l'importance d'une saine gestion financière dans tous les secteurs de la Chambre, les Services des finances offrent à l'Administration de la Chambre, aux députés et à leur personnel des services consultatifs et un soutien opérationnel relativement aux politiques et à la planification financière, à la gestion financière et à la gestion du matériel et des contrats.

Services en ressources humaines

Sous la direction du dirigeant principal des ressources humaines, ce secteur administratif assure un soutien opérationnel et offre des services consultatifs en matière de ressources humaines, de gestion des talents, de relations de travail, de santé et sécurité au travail, d'efficacité organisationnelle, de gestion de la continuité des opérations et de planification stratégique générale.

Examen du rendement



Objectif stratégique 1

Appuyer les besoins changeants des députés et de l'institution en :

- améliorant l'accessibilité à des renseignements à jour sur la procédure et les règles parlementaires
- améliorant l'accès des députés et des Canadiens à l'information parlementaire

PROJETS

Colliger les principales décisions relatives aux points de procédure rendues par le Président Milliken et ses confrères qui occupent le Fauteuil

Les délibérations de la Chambre des communes sont régies par un vaste ensemble de règles et d'usages qui ne figurent pas tous dans le Règlement de la Chambre. Les décisions que rend le Président de la Chambre contribuent à étayer les délibérations futures en donnant du poids à une jurisprudence établie ou en interprétant un usage dans un contexte inédit. Les décisions les plus importantes de chacun des Présidents sont réunies en recueil à la fin de leur mandat depuis les années 1970.

Le recueil des décisions de l'ancien Président de la Chambre, Peter Milliken, a été officiellement déposé à la Chambre des communes le 2 février 2014.

Améliorer les versions en ligne des *Débats* et des *Témoignages*

Les *Débats* de la Chambre des communes (aussi appelés hansard) sont la transcription corrigée des délibérations de la Chambre des communes. Disponibles dans les deux langues officielles le lendemain après que la Chambre a siégé, ils sont produits directement à partir d'un enregistrement sonore des délibérations et des renseignements fournis par le personnel présent à la Chambre.

Les *Témoignages* sont le rapport corrigé des délibérations des comités. On y trouve des remarques formulées par les membres des comités et par les témoins. Les *Témoignages* ne sont publiés que lorsque les réunions ou certaines parties d'une réunion sont publiques.

En 2013-2014, de nouveaux outils ont été ajoutés pour aider les utilisateurs à explorer les versions en ligne de chaque publication, dont des flux RSS (*Rich Site Summary*) et un menu déroulant qui permet de filtrer le contenu par membre du comité, témoin et sujet discuté. Il est également possible de consulter les sujets par ordre alphabétique, par nombre d'occurrences et par ordre des travaux.

Publier la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*

Dans une institution aussi dynamique que la Chambre des communes, l'usage parlementaire évolue constamment. La seconde édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, qui documente la procédure parlementaire canadienne depuis la Confédération, a été publiée en 2009. Depuis, un certain nombre de nouveaux usages et de précédents ont été établis, rendant ainsi nécessaire, une fois de plus, la préparation d'une édition révisée.

La mise à jour de la plupart des chapitres est en cours. La troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* devrait être achevée et publiée en 2017-2018.

Offrir un accès mobile sécurisé aux documents des comités

À l'automne 2013, un projet pilote a été réalisé dans deux comités permanents pour évaluer s'il est possible d'offrir aux membres des comités un accès sécurisé et en temps utile aux documents des comités sur leur appareil mobile afin de réduire le recours au matériel imprimé lors des réunions et de donner aux membres la possibilité de se préparer en vue d'une réunion en tout lieu et en tout temps.

À la suite des résultats prometteurs du projet pilote, le programme a été étendu à quatre autres comités permanents ainsi qu'au Comité de liaison. Un second projet pilote auquel participeront les mêmes comités sera réalisé en septembre 2014, après quoi des recommandations définitives seront présentées au Comité de liaison.

(suite à la page suivante)

Améliorer la gestion et la communication de l'information parlementaire

L'Administration de la Chambre des communes, le Sénat et la Bibliothèque du Parlement ont continué d'explorer comment ils pourraient améliorer la création, la gestion, la diffusion et la conservation de l'information parlementaire. Plus particulièrement, des mesures ont été prises en vue de créer un groupe de travail parlementaire qui passera en revue les normes et les lignes directrices en matière de publication, et qui normalisera l'aspect et la convivialité de tous les sites Web parlementaires.

Objectif stratégique 2

Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution en :

- faisant progresser la vision et le plan à long terme qui prévoient la remise en état des édifices patrimoniaux et de leurs terrains et la construction d'autres installations parlementaires
- maintenant la souplesse de notre infrastructure technologique
- renforçant la protection de l'institution

PROJETS

Remettre en état les édifices patrimoniaux de la Cité parlementaire

Dans le cadre des travaux liés à la vision et au plan à long terme, la préparation et l'examen des normes de construction concernant la remise en état de l'édifice de l'Ouest, de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald (auparavant l'édifice de la Banque de Montréal) et de l'édifice Wellington se sont poursuivis afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre du projet.

Les édifices de l'Ouest et Wellington accueilleront les fonctions de l'édifice du Centre pendant les rénovations; en effet, ils hébergeront temporairement la Chambre, des salles de comité et des bureaux parlementaires. L'édifice Sir-John-A.-Macdonald accueillera de façon permanente les événements parlementaires spéciaux qui se tenaient auparavant à l'édifice de l'Ouest.

À mesure que les travaux progressent, des plans d'occupation ont été élaborés pour l'édifice Sir-John-A.-Macdonald et l'édifice Wellington afin d'y faciliter l'emménagement en avril 2015 et en septembre 2016, respectivement.

La planification de la remise en état de l'édifice du Centre est elle aussi en cours et s'est amorcée avec la préparation d'un énoncé des exigences fonctionnelles.

Mettre au point une stratégie pour accueillir 30 députés additionnels

Le nombre de députés passera de 308 à 338 lors des prochaines élections fédérales. Pour cette raison, une stratégie pour accueillir ce surcroît de députés à la Chambre est en cours d'élaboration, et des mesures ont été prises pour mettre en place la stratégie d'aménagement des bureaux des députés. Des recherches ont également été réalisées pour évaluer l'incidence de l'arrivée de ces députés sur les services offerts par l'Administration de la Chambre.

Créer un nouveau programme de gestion de la continuité des opérations

Dans le cadre de la création du nouveau programme de gestion de la continuité des opérations de la Chambre, tous les secteurs administratifs ont soumis une analyse des répercussions sur les opérations. Toutes ces analyses ont fait l'objet d'un examen préliminaire. La liste définitive des fonctions prioritaires sera transmise à la greffière en septembre 2014.

Objectif stratégique 3

Favoriser la compréhension des institutions législatives et appuyer leur avancement en :

- offrant davantage d'occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives du Canada et de l'étranger
- sensibilisant le public à la Chambre des communes et en préservant l'indépendance et les traditions de celle-ci

PROJETS

Accueillir les conférences des associations parlementaires nationales et internationales

Le Parlement du Canada a accueilli trois conférences d'importance en 2014. Pour la période visée par le présent rapport, notons la 31^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada, qui s'est déroulée à Ottawa du 30 janvier au 2 février 2014 et à laquelle ont pris part les présidents des assemblées fédérales, provinciales et territoriales pour discuter de questions d'intérêt commun et examiner les pratiques exemplaires.

En outre, au cours de la même période, des préparatifs ont eu lieu en vue d'accueillir la 40^e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en juillet, à Ottawa, et la 11^e Conférence des parlementaires de la région arctique, en septembre, à Whitehorse. Ces préparatifs englobaient la tenue de vastes consultations avec les secrétariats internationaux concernés, la visite des lieux, l'élaboration des programmes des rencontres, la conclusion des contrats et la création de sites Web.

Objectif stratégique 4

Appliquer les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses dans un contexte parlementaire en :

- renforçant la gouvernance pour optimiser l'utilisation des ressources publiques
- améliorant le recrutement de personnes de talent ainsi que la mobilisation, la relève et la conservation du personnel
- consolidant les pratiques de gestion environnementale
- favorisant une approche intégrée de la gestion de l'information

PROJETS

Simplifier le processus de remboursement pour les témoins des comités

Le 22 octobre 2013, à la suite d'un projet pilote qui s'est déroulé au printemps 2013, de nouvelles procédures concernant la confirmation des témoins et les demandes de remboursement ont été officiellement adoptées pour l'ensemble des comités. Les nouvelles procédures incluent des outils comme des modèles de courriel, des formulaires et des lignes directrices visant à réduire le nombre de modifications apportées à une demande (l'un des principaux facteurs de retard).

Les nouveaux formulaires et processus continueront d'être examinés et modifiés au besoin.

Harmoniser les services d'impression et d'expédition

L'harmonisation des services d'impression et d'expédition de la Cité parlementaire a été achevée en 2013-2014. La dernière phase du projet, qui consistait à fermer le comptoir des Services d'impression dans l'édifice de la Justice, s'est conclue en juin 2013. À l'édifice du Centre, le comptoir modifié des Services d'impression est pleinement opérationnel depuis septembre 2013.

(suite à la page suivante)

Offrir des technologies de pointe aux députés et à l'Administration de la Chambre	<p>Des appareils multifonctions, dotés de fonctions de photocopie, d'impression, de balayage et de télécopie, ont été installés dans les bureaux des députés situés dans la Cité parlementaire. Pour ce qui est de l'Administration de la Chambre, l'installation sera terminée au moment où les contrats de location des photocopieurs actuels viendront à terme.</p> <p>Le fait d'offrir des technologies de pointe aux utilisateurs permettra de réduire les coûts, d'accroître l'efficacité et de diminuer l'empreinte écologique globale de la Chambre.</p>
Améliorer les méthodes de recherche de l'Administration de la Chambre	<p>Dans le cadre d'un processus de normalisation, de regroupement et de documentation des méthodes et des outils de recherche sur la procédure utilisés à l'Administration de la Chambre, un inventaire des fonds de recherche a permis de relever des doublons et des possibilités de regroupement.</p> <p>En 2013-2014, une analyse du contenu des fichiers de recherche a été réalisée et une initiative de classeurs électroniques a été lancée. L'élaboration de normes pour les futurs classeurs de recherche électronique et de stratégies de gestion de l'information pour les classeurs existants se poursuivra au cours de la prochaine année.</p>
Améliorer les systèmes de gestion des ressources humaines	<p>Le projet de définition et de mise en place d'un processus de dotation mis à jour pour la Chambre des communes est en cours. Un autre projet, visant à identifier, à sélectionner et à déployer un nouveau système de suivi des candidats et de gestion de l'acquisition de talents, a été amorcé en 2013-2014.</p>
Accroître la présence du Programme des pages dans les médias sociaux	<p>Chaque année, dans le cadre du Programme des pages, 40 étudiants sont choisis dans les écoles secondaires et les cégeps du pays pour travailler à la Chambre des communes. L'an dernier, dans le cadre de la campagne annuelle de recrutement, une page Facebook a été mise en place pour le Programme des pages, une première pour l'Administration de la Chambre.</p> <p>La page Facebook facilite la transmission d'information et de photos pour renseigner les candidats sur le Programme des pages et le processus de recrutement. De plus, elle permet de joindre un plus vaste auditoire que si l'on recourait uniquement aux méthodes de recrutement classiques et de communiquer davantage avec les candidats potentiels.</p>
Accroître la transparence et la responsabilisation à l'égard des dépenses des députés	<p>Le Bureau de régie interne tient à mieux faire comprendre aux Canadiens son rôle et les dépenses de la Chambre des communes et des députés. Dans cette optique, il a pris un certain nombre de mesures pour, d'une part, offrir au public des renseignements supplémentaires, notamment en publiant sur parl.gc.ca le <i>Manuel des allocations et des services aux députés</i>, le Registre public des voyageurs désignés et les procès-verbaux de toutes ses réunions et, d'autre part, améliorer la publication des dépenses des députés en communiquant des détails supplémentaires sur les frais de déplacement et d'accueil. En outre, à compter de 2014-2015, le <i>Rapport de dépenses des députés</i> sera publié tous les trimestres.</p>

Examen financier



Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par autorisation

(en milliers de dollars)

		2013-2014				
Crédit	Nom du programme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
5	Dépenses du programme	280 786	15 360	296 146	277 999	18 147
(L)	Députés de la Chambre des communes*	112 061	(9 866)	102 195	102 195	0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 924	(1 507)	34 417	34 417	0
	Somme partielle, postes législatifs	147 985	(11 373)	136 612	136 612	0
	TOTAL	428 771	3 987	432 758	414 611	18 147

*Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires.

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles

(en milliers de dollars)

		2013-2014				
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
Députés et agents supérieurs de la Chambre		249 600	3 586	253 186	241 699	11 487
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires		6 050	0	6 050	3 813	2 237
Administration de la Chambre		173 121	401	173 522	169 099	4 423
TOTAL		428 771	3 987	432 758	414 611	18 147

Administration de la Chambre

	Dépenses réelles		Budget ETP
	\$ <i>(en milliers de dollars)</i>	%	
Bureau de la greffière et Secrétariat	2 687	2 %	22
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	3 846	2 %	32
Services de la procédure	18 500	11 %	213
Services de la Cité parlementaire	53 423	31 %	772
Services de l'information	57 960	34 %	473
Services en ressources humaines	21 351	13 %	127
Services des finances	11 332	7 %	123
TOTAL	169 099	100 %	1 762

